NOTRE AMBITION

LA CHASSE POUR TOUS EN CREUSE

Christophe GRAMOND /Vice président ACCA Domeyrot

Aloys BAUDRY /Chasseur aux chiens courants

Thierry MATHIAS /Président ACCA Saint Pardoux Morterolles

Laura BARTHON /Secrétaire ACCA Ahun

Jeand-François RUINAUD /Président sortant de la FDC 23

Francis CASIMIR /Président ACCA ST Agnant de Versillat

Philippe MIRANDA /Membre du comité de la Canine de la Creuse

Benoît REBEROL /Ex président ACCA Mérinchal (président pendant 10 ans)

Alain ARNAUD /Président ACCA Toulx Ste Croix

Laurent LEGAY /Administrateur sortant de la FDC 23 (depuis plus de 20 ans)

Franck REJAUD /Président ACCA Lafat /Trésorier sortant de la FDC 23

Catherine FRANCOIS /Trésorière ACCA Champsanglard

Sandrine BALLERE /Présidente ACCA Anzème

Guy FOURTON /Membre du CA ACCA Sardent /Responsable de battue

Alain COMMERGNAT /Président ACT de la Creuse /Président commission du standard du club du Braque Allemand /Membre du club national des bécassiers /Trésorier ACCA de St Fiel /Administrateur sortant de la FDC 23

Patrick PAROT /Vice président ACCA Poussanges

NOS ENGAGEMENTS

***Défendre la loi VERDEILLE et les chasses populaires**
Cette loi n'est pas sans faille, elle doit être appliquée comme elle a été conçue par le sénateur, et non utilisée à des fins douteuses.

***Protéger tous les modes de chasse**
Nous nous devons de protéger, de promouvoir et de soutenir sans concession tous les modes de chasse sans exception.

***Accepter, et se faire accepter par les autres utilisateurs de la nature**
Sans pour autant avoir honte d'être chasseurs, nous devons être exemplaires dans nos relations avec les gens que nous côtoyons dans la nature, tout en se faisant accepter.

***Promouvoir une gestion dans l'équilibre agro-sylvo-cynégétique**
Dans le développement des espèces, en fonction du biotope, par des prélèvements en concertation avec le monde agricole et forestier tout en gardant la maîtrise des plans de chasse.

***Conserver les périodes de chasse**
C'est défendre nos positions en gardant la main sur les arrêtés des dates d'ouvertures et de fermetures de toutes les espèces chassables. Dans tous les cas, les espèces sauvages doivent être chassées et régulées par les chasseurs.

***Simplifier la gestion administrative de la chasse**
Par la transmission plus simplifiée des arrêtés administratifs et fédéraux.

***Maintenir nos relations avec les agriculteurs et les forestiers**
Par des échanges de connaissances professionnelles et relationnelles.

***Maintenir notre veille sanitaire**
Par des formations sur le terrain.

***Développer une politique de réimplantation du petit gibier**
À l'échelle de plus vastes territoires, pour favoriser sa réimplantation en partenariat avec le monde agricole et une incitation plus importante au piégeage et aussi par des projets tels que la plantation des haies, le financement des intercultures à gibier, etc..

***Nous mettrons en avant la sécurité**, la développerons, formerons et informerons nos adhérents sur tout ce qui peut être fait en la matière.

***Nous** garderons la pleine gestion du schéma départemental.

***Nous** veillerons à conserver un conseil d'administration digne de ce nom, dans l'intérêt des chasseurs et indépendant de tout engagement administratif et/ou politique interférant avec le monde cynégétique.

***Le personnel** technique mettra en place une politique orientée sur la chasse et le chasseur tel qu'elle sera définie par le conseil d'administration.

***Une meilleure** répartition en présentiel des missions des techniciens sur l'ensemble du département (sud/nord/est/ouest).

***Nous** mettrons en place une page d'information à disposition des adhérents, avec une boîte à idées, lesquelles seront traitées en conseil d'administration.

***Nous** favoriserons l'accès à la chasse pour les nouveaux chasseurs en mettant en place des initiations et des formations pédagogiques cynégétiques auprès du jeune public en accord avec le monde éducatif.

***Nous** établirons un bilan financier après notre élection pour soutenir nos projets sans impacter les cotisations des chasseurs et les fonds de réserves. Un renfort du budget actuel et des aides nous permettront le financement du programme.